

**Zeitschrift:** Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse  
**Herausgeber:** Bibliothèque nationale suisse  
**Band:** 71 (1984)

**Rubrik:** II. Commission de la Bibliothèque nationale

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

«Un système d'échange d'information fonctionnant bien est une condition essentielle du progrès de la recherche et du développement de l'économie. Nous avons pris également conscience des liens unissant l'information et le rendement économique de la société moderne. Nos bibliothèques et nos centres de documentation sont et resteront les meilleurs garants de la transmission rapide et efficace de l'information. Aussi importe-t-il de les aider de façon à ce qu'elles puissent assumer leur lourde charge: par exemple, en leur accordant les moyens financiers qui leur permettront d'acquérir la documentation selon des méthodes modernes répondant aux besoins de la science et de l'économie et qui procurera les informations nécessaires à tout utilisateur recourant à ses services. Ces investissements seront un des facteurs qui détermineront l'avenir de notre pays.» Tels furent les mots de conclusion de l'allocution du Président de la Confédération, H. P. Tschudi, à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Bibliothèque nationale suisse le 30 mai 1970. 15 ans plus tard, ils n'ont rien perdu de leur valeur.

## II. Commission de la Bibliothèque nationale

Elle s'est réunie le 5 juillet 1984 pour examiner le rapport annuel pour 1983 et désigner M. Peter Keckeis comme vice-président. Le Directeur l'a ensuite informée sur l'état d'avancement des projets d'automatisation, sur les magasins mis à disposition aux Archives fédérales, sur la phonothèque nationale ainsi que sur la nouvelle loi sur les droits d'auteur soumise à consultation par le Conseil fédéral.

## III. Personnel

Compte tenu d'un état du personnel de 71,5 unités, les mutations n'ont guère varié par rapport aux années précédentes avec 7 (8) engagements et 6 (9) départs. En raison du blocage du personnel et de la répartition centralisée des postes au niveau des Départements, les vacances n'ont pu être comblées assez tôt, de sorte qu'en moyenne seuls 69,85 (69,4) postes ont pu être occupés.

En plus du personnel ordinaire, la bibliothèque a engagé à temps partiel en moyenne 11,3 stagiaires et volontaires.

M. Werner Hänni, qui a été au service de la bibliothèque pendant 16 ans, dont 12 ans comme chef de la section de «Administration, Personnel et Organisation», a